

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 1er JUILLET 2026 À 20 HEURES

Le Conseil Municipal s'est réuni le premier juillet deux mille vingt six à vingt heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Céline TONOT, Maire.

23 conseillers étaient présents.

Mme Sandra ESCRIBANO avait donné pouvoir à M. Jean-Marc RETY,  
M. Christian BOUCASSOT avait donné pouvoir à M. Jean-Marc GONÇALVES,  
M. Christian CHEVREUX avait donné pouvoir à Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX,  
M. Luc LE LORC'H avait donné pouvoir à M. Denis CORDIER,  
Mme Céline LAFLEUR avait donné pouvoir à Mme Béatrice SIMON,  
Mme Ophélie MARSOLLIER avait donné pouvoir à Mme Martine DÉRIOT.

Délibérations adoptées lors de la séance

Numéro délibération	Objet
2026-086	Versement d'une troisième avance de trésorerie à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD) dans le cadre de la requalification du quartier Valentin
2026-087	Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité de l'opération « Ecoquartier Valentin » arrêté au 31 décembre 2025
2026-088	Vente d'une parcelle communale au profit de Grand Dijon Habitat pour la réalisation de logements sociaux
2026-089	Règlement intérieur du Conseil Municipal
2026-090	Modification de l'article 8 du règlement intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal
2026-091	Fixation des tarifs des activités du Pôle Sports de Longvic
2026-092	Approbation d'un nouveau règlement d'intervention et du nouveau formulaire de demande d'aide à la mobilité douce
2026-093	Attributions d'aides à la mobilité douce
2026-094	Adhésion de la Ville à l'ANDES (Association Nationale Des Élus en charge du Sport)
2026-095	Demande de subvention auprès de la CAF pour le CLAS
2026-096	Création d'un emploi permanent dans le grade d'adjoint d'animation à compter du 1 <sup>er</sup> août 2026
2026-097	Création de 2 postes permanents – Auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet - catégorie B
2026-098	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique (grade : adjoint d'animation)
2026-099	Création de 2 emplois non permanents pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique (grade : adjoint technique)
2026-100	Création d'emplois temporaires – période septembre octobre 2026
2026-101	Création de postes vacataires CLAS

*Affichage en Mairie le 2 juillet 2026*

*Publication internet le 6 juillet 2026*